



SERVICE À DOMICILE ■ Cathy Meunier vient de créer "Assistance de nuit" **Une garde itinérante de nuit**

Cathy Meunier vient de créer "Assistance de nuit" à Limoges, un nouveau service qui favorise le maintien à domicile des personnes dépendantes, à coût réduit.

Anne-Sophie Pédegert
anne-sophie.pedegert@centrefrance.com

Cathy Meunier vient de créer à Limoges une entreprise de services à la personne innovante : "Assistance de nuit". La nuit, elle connaît. Pendant sept ans, elle a travaillé pour les SAMUS d'Île de France. Ambulancière, elle a vécu des moments difficiles, comme ce jour de février 2007, à Fresnes, où elle a aidé une jeune femme à accoucher dans des conditions particulièrement difficiles. « Le mari, psychologiquement fragile, avait mis le feu à l'appartement et il nous empêchait de sortir. J'ai finalement réussi à sortir avec la maman et son bébé qui étaient toujours liés par le cordon ombilical qui a été coupé dans la cage d'escalier... »

Retour en Limousin

Originaire de Saint-Léger-la-Montagne, Cathy Meunier a fait le choix de revenir en Limousin pour suivre son mari. À 39 ans, elle prend aujourd'hui un nouveau départ professionnel. Fini les ambulances. Elle a suivi une formation d'aide-soignante à l'hôpital de Saint-Junien. Elle a travaillé en soins à domicile mais sans satisfaction personnelle. Elle a donc décidé de créer sa propre entreprise. « J'ai toujours eu beaucoup d'empathie pour les personnes âgées, confie-t-elle. Ce sont des personnes



ASSISTANCE DE NUIT. Cathy Meunier (à droite) équipe Marie-Thérèse d'un appareil qui lui permet de la "biper" en cas de problème. PHOTO BRIGITTE AZZOPARD

qui souvent ont eu une vie difficile et à qui, à mon avis, nous devons quelque chose. J'ai cherché ce que je pouvais faire pour elles, et je me suis aperçue qu'il y avait une carence, sur Limoges, dans les services de nuit à domicile. Faire garder une personne la nuit, coûte très cher. J'ai donc cherché une solution pour apporter un service de qualité à un coût réduit. »

Services à la carte

Cathy Meunier pense à un système de garde itinérante la nuit. Elle passe, suivant les besoins, une à trois fois dans la nuit pour assurer des services comme l'aide au coucher, au déshabillage, à la prise de médicament, à la prise d'un repas... avec des for-

mules qui vont de 15 à 40 euros par nuit (7,50 euros déduction fiscale faite). Pour plus de sécurisation, Cathy Meunier prête aussi du matériel de téléassistance, développé par l'entreprise Legrand. « Ces appareils qui peuvent être des poires d'appels ou des bracelets détecteurs de chutes par exemple, permettent aux personnes d'être directement en contact avec moi en cas de problème. »

Pour que sa mission soit complète et cohérente avec son projet, Cathy Meunier avait aussi besoin de trouver un partenaire qui puisse prendre le relais de jour. « Je cherchais quelqu'un qui avait les mêmes valeurs que moi par rapport à la prise en

charge des personnes. Et j'ai rencontré Cécile Rousille qui gère Senior Compagnie à Limoges qui m'a aidé. »

Avant de se lancer totalement il y a quelques jours, Cathy Meunier a suivi pendant 7 semaines le stage "Devenir chef d'entreprise" à la CCI de Limoges. « Sans cette formation, confie-t-elle, je n'aurais pas créé l'entreprise. Elle devrait être obligatoire. On y apprend tout. C'est merveilleux. »

Cathy Meunier, qui a reçu son agrément le 17 décembre, commence seule pour l'instant. Elle embauchera suivant les demandes. Elle s'est fixé un objectif qualitatif : un salarié qualifié pour quatre bénéficiaires. ■